



République Française
VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales – Pôle Assemblées
Tél : 04.94.36.30.81
assemblee@mairie-toulon.fr

Affiché du : 30 JUN 2020
au : 30 JUL 2020



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JUN 2020

ETAT DES PRESENTS

**CONSEIL MUNICIPAL : 59 ABSENTS EXCUSES :
ABSENTS :
PRESENTS : 52 REPRESENTES : 7**

M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT

ADJOINTS

M. CHENEVARD	PRESENT	MME MONDONE	PRESENTE
MME MASSI	PRESENTE	M. DE SAINT-SERNIN	PRESENT
M. CAVANNA	PRESENT	MME AUDIBERT	PRESENTE
MME TURBATTE	PRESENTE	M. BONNET	PRESENT
M. TAINGUY	PRESENT	MME CHAMBON	PRESENTE
MME PIN	PRESENTE	M. MORENO	PRESENT
M. JEROME	PRESENT	MME BERARD	PRESENTE
MME ANDREOTTI	PRESENTE	M. CHARRETON	PRESENT
M. CAZAUX	PRESENT	MME DEPALLENS	PRESENTE
MME JANVIER	PRESENTE	M. MASCARO	PRESENT
M. MAHALI	PRESENT	MME GHERARDI	PRESENTE

CONSEILLERS MUNICIPAUX

MME LEVY	PRESENTE	MME MOUSSAOUI	PRESENTE
M. LE BERRE	PRESENT	MME PASQUALI-CERNY	PRESENTE
M. LEONI	PRESENT	MME DRIDI	PV A MME DIAZ
M. TROUILLAS	PRESENT	MME LAYEC	PRESENTE
M. RAYNAUD	PRESENT	MME DIR	PRESENTE
MME GENETELLI	PRESENTE	M. PELISSOU	PRESENT
M. TANGUY	PRESENT	MME VALLIORGUES	PRESENTE
M. GUTIERREZ	PRESENT	MME VEYRAT-MASSON	PRESENTE
MME JOUVE	PRESENTE	MME DIAZ	PRESENTE
M. CAMPUS	PRESENT	M. TOULZAC	PV A MME ROUSSEL
M. BONNEFOY	PV A M. MAHALI	MME ROUSSEL	PRESENTE
MME MANZANARES	PRESENTE	MME LAVALETTE	PRESENTE
M. BONNUS	PV A M. BONNET	M. NAVARRANNE	PV A MME LAVALETTE
M. BROCHOT	PRESENT	M. REBEC	PRESENT
MME BIZAT	PRESENTE	M. LEROY	PRESENT
M. PARDIGON	PRESENT	MME BRUNEL	PRESENTE
MME FORTIAS	PV A M. PELLETIER	M. DEPALLENS	PRESENT
M. PELLETIER	PRESENT	MME MUSCHOTTI	PV A M. DEPALLENS



République Française
VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales – Pôle Assemblées
Tél : 04.94.36.30.81
assemblee@mairie-toulon.fr

Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUIL. 2020



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JUIN 2020

ETAT DES PRESENTS

CONSEIL MUNICIPAL : 59 ABSENTS EXCUSES : 1
ABSENTS : 1
PRESENTS : 51 REPRESENTES : 7

M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT

ADJOINTS

M. CHENEVARD	PRESENT	MME MONDONE	PRESENTE
MME MASSI	PRESENTE	M. DE SAINT-SERNIN	PRESENT
M. CAVANNA	PRESENT	MME AUDIBERT	PRESENTE
MME TURBATTE	PRESENTE	M. BONNET	PV A MME DEPALLENS
M. TAINGUY	PRESENT	MME CHAMBON	PRESENTE
MME PIN	PRESENTE	M. MORENO	PRESENT
M. JEROME	PRESENT	MME BERARD	PRESENTE
MME ANDREOTTI	PRESENTE	M. CHARRETON	PRESENT
M. CAZAUX	PRESENT	MME DEPALLENS	PRESENTE
MME JANVIER	PRESENTE	M. MASCARO	PRESENT
M. MAHALI	PRESENT	MME GHERARDI	PRESENTE

CONSEILLERS MUNICIPAUX

MME LEVY	PRESENTE	MME MOUSSAOUI	PRESENTE
M. LE BERRE	PRESENT	MME PASQUALI-CERNY	PRESENTE
M. LEONI	PRESENT	MME DRIDI	PV A MME DIAZ
M. TROUILLAS	PRESENT	MME LAYEC	PRESENTE
M. RAYNAUD	PRESENT	MME DIR	PRESENTE
MME GENETELLI	PRESENTE	M. PELISSOU	PRESENT
M. TANGUY	PRESENT	MME VALLIORGUES	PRESENTE
M. GUTIERREZ	PRESENT	MME VEYRAT-MASSON	PRESENTE
MME JOUVE	PRESENTE	MME DIAZ	PRESENTE
M. CAMPUS	PRESENT	M. TOULZAC	PV A MME ROUSSEL
M. BONNEFOY	PV A M. MAHALI	MME ROUSSEL	PRESENTE
MME MANZANARES	PRESENTE	MME LAVALETTE	PRESENTE
M. BONNUS	ABSENT	M. NAVARRANNE	PV A MME LAVALETTE
M. BROCHOT	PRESENT	M. REBEC	PRESENT
MME BIZAT	PRESENTE	M. LEROY	PRESENT
M. PARDIGON	PRESENT	MME BRUNEL	PRESENTE
MME FORTIAS	PV A M. PELLETIER	M. DEPALLENS	PRESENT
M. PELLETIER	PRESENT	MME MUSCHOTTI	PV A M. DEPALLENS



République Française
VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales – Pôle Assemblées

Tél : 04.94.36.30.81

assemblee@mairie-toulon.fr



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUIL. 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JUIN 2020

ETAT DES PRESENTS

CONSEIL MUNICIPAL : 59 ABSENTS EXCUSES :
ABSENTS :
PRESENTS : 52 REPRESENTES : 7

M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT

ADJOINTS

M. CHENEVARD	PRESENT	MME MONDONE	PRESENTE
MME MASSI	PRESENTE	M. DE SAINT-SERNIN	PRESENT
M. CAVANNA	PRESENT	MME AUDIBERT	PRESENTE
MME TURBATTE	PRESENTE	M. BONNET	PRESENT
M. TAINGUY	PRESENT	MME CHAMBON	PRESENTE
MME PIN	PRESENTE	M. MORENO	PRESENT
M. JEROME	PRESENT	MME BERARD	PRESENTE
MME ANDREOTTI	PRESENTE	M. CHARRETON	PRESENT
M. CAZAUX	PRESENT	MME DEPALLENS	PRESENTE
MME JANVIER	PRESENTE	M. MASCARO	PRESENT
M. MAHALI	PRESENT	MME GHERARDI	PRESENTE

CONSEILLERS MUNICIPAUX

MME LEVY	PRESENTE	MME MOUSSAOUI	PRESENTE
M. LE BERRE	PRESENT	MME PASQUALI-CERNY	PRESENTE
M. LEONI	PRESENT	MME DRIDI	PV A MME DIAZ
M. TROUILLAS	PRESENT	MME LAYEC	PRESENTE
M. RAYNAUD	PRESENT	MME DIR	PRESENTE
MME GENETELLI	PRESENTE	M. PELISSOU	PRESENT
M. TANGUY	PRESENT	MME VALLIORGUES	PRESENTE
M. GUTIERREZ	PRESENT	MME VEYRAT-MASSON	PRESENTE
MME JOUVE	PRESENTE	MME DIAZ	PRESENTE
M. CAMPUS	PRESENT	M. TOULZAC	PV A MME ROUSSEL
M. BONNEFOY	PV A M. MAHALI	MME ROUSSEL	PRESENTE
MME MANZANARES	PRESENTE	MME LAVALETTE	PRESENTE
M. BONNUS	PV A M. BONNET	M. NAVARRANNE	PV A MME LAVALETTE
M. BROCHOT	PRESENT	M. REBEC	PRESENT
MME BIZAT	PRESENTE	M. LEROY	PRESENT
M. PARDIGON	PRESENT	MME BRUNEL	PRESENTE
MME FORTIAS	PV A M. PELLETIER	M. DEPALLENS	PRESENT
M. PELLETIER	PRESENT	MME MUSCHOTTI	PV A M. DEPALLENS



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales
Pôle Assemblées
Tel : 04.94.36.30.81
ASSEMBLEE@mairie-toulon.fr



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUIL. 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JUIN 2020 ORDRE DU JOUR

DECISIONS.....	2
FINANCES.....	6
CONTRATS PUBLICS.....	9
AFFAIRES GENERALES.....	10
RESSOURCES HUMAINES.....	26
FETES ET CEREMONIES.....	29





DECISIONS

Affiché du : 30^e JUIN 2020
au : 30 JUL. 2020

Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Maire de Toulon, Ancien Ministre, dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses pour le mois de juin 2020.

DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux

2020/041 - Paiement de la somme de 1 341,09 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, relative à divers frais inhérents à l'affaire Ville de TOULON / SARL DAVESCO – Relevé de compte du 28.02.2020.

2020/042 - Paiement à Maîtres PERRYMOND – PELLEQUER, Avocats, de la somme de 985 € TTC dans l'affaire LADURE – ROELANTS - LICATA / TASSOUBI, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions.

2020/045 - Paiement de frais d'huissiers à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, dans le cadre du dossier DAVID Florence (procédure Ressources Humaines).

2020/048 - Paiement au Cabinet CLAMENCE, avocats associés, de la somme de 960 € TTC dans l'affaire SAMIER – LICATA - SIRIGNANO C/GABOR, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions (note d'honoraires n° 20190536).

2020/051 - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de justice associés, de la somme de 241,79 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire AGGOUN Fatma (courrier de mise en demeure pour abandon de poste).

2020/052 - Paiement de la somme de 3 144,09 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, pour avoir tenu une permanence pour l'organisation du scrutin du premier tour des élections municipales le dimanche 15 mars 2020.

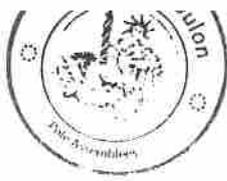
2020/053 - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de justice associés, de la somme de 564,09 € TTC pour la réalisation d'un constat le 3 mars 2020 au Musée d'Art de TOULON – Dossier C20094.00.

2020/056 - Paiement de la somme de 79,97 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, pour ses frais et honoraires dans l'affaire Ville de TOULON C/Gens du Voyage (Tentative d'expulsion) – Facture H1906 du 11 mars 2020.

2020/060 - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de justice associés, de la somme de 135,99 € TTC au titre des frais exposés dans l'affaire KIELBASA/GUETTARI, policier municipal agressé dans le cadre de ses fonctions.

2020/061 - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de justice associés, de la somme de 293,48 € TTC au titre des frais exposés dans l'affaire DUBOIS – SAMIER/TRAN, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions.

2020/062 - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de justice associés, de la somme de 268,59 € TTC au titre des frais exposés dans l'affaire LADURE – ROELANTS - TODESCO/TASSOUBI, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions.



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUL. 2020

LOUAGE DE CHOSES :

2020/031 – De conclure avec M. Patrick TORRES domicilié à LA GARDE (83130) 239 Bd Docteur Bourgarel, une convention à titre précaire et révocable portant sur un emplacement dévolu à la création et à l'exploitation d'un module commercial de vente de sandwiches, petite restauration et boissons non alcoolisées situé Piscine Municipale du Port Marchand à TOULON (VAR).

Cette convention est consentie à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction d'année en année ne pouvant excéder cinq ans.

Compte tenu du but poursuivi par M.TORRES, cette mise à disposition est consentie à titre onéreux moyennant un loyer annuel fixé à 1 997,60 € au 1^{er} Janvier 2018, à 2 039,62 € au 1^{er} janvier 2019, et à 2 096,00 € au 1^{er} janvier 2020 révisable chaque année au 1^{er} janvier.

2020/032 – La Commune accepte de mettre à la disposition de la Métropole dénommée « TOULON PROVENCE MEDITERRANEE » un ensemble de biens mobiliers et immobiliers dont elle est propriétaire afin de lui permettre d'assurer les missions liées au transfert de compétence métropolitaines.

La Commune met à la disposition de LA METROPOLE « TOULON PROVENCE MEDITERRANEE » des locaux dont la description figure en annexe 1 de la convention et sont utilisés par la METROPOLE pour la réalisation des missions de service public liées aux compétences métropolitaines.

La METROPOLE « TOULON PROVENCE MEDITERRANEE » s'interdit de sous-louer tout ou partie des locaux.

La Commune assume l'ensemble des charges relatives à la gestion du bâtiment, ces charges seront refacturées à la METROPOLE « TOULON PROVENCE MEDITERRANEE ».

La mise à disposition par la Commune à la METROPOLE « TOULON PROVENCE MEDITERRANEE » s'effectue à titre gratuit à l'exception des charges.

Compte-tenu de la nécessité d'assurer la continuité du service public, la présente convention est établie pour une durée de 7 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

Elle sera renouvelée tacitement à l'expiration de cette période sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties 6 mois au plus tard avant son arrivée à terme.

2020/033 - La METROPOLE met à la disposition de la Commune de Toulon des locaux dont la description figure en annexe 1 de la convention et sont utilisés par la Commune pour la réalisation des missions de service public liées aux compétences communales.

La METROPOLE assurera l'ensemble des prestations relatives à la gestion du bâtiment.

La METROPOLE met également à la disposition de la Commune des véhicules et matériels affectés à plus de 50 % des compétences transférées et dont la liste figure dans l'annexe 2 de la convention.

La METROPOLE en assurera l'entretien, la maintenance et l'assurance de ces véhicules et matériels.

La mise à disposition par la METROPOLE à la Commune s'effectuera à titre gratuit à l'exception des charges.

Compte-tenu de la nécessité d'assurer la continuité du service public, la présente convention est établie pour une durée de 7 ans à compter du 1^{er} Janvier 2019.

Elle sera renouvelée tacitement à l'expiration de cette période sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties 6 mois au plus tard avant son arrivée à terme.

2020/037 - DE CONCLURE avec l'association « MAATIS » (Médecine Art et Approches Thérapeutiques Innovantes en Santé), dont le siège social est sis à TOULON (Var), Service d'Endocrinologie, Hôpital Sainte Musse, rue Sainte Claire Deville, N° SIRET : 7953 125 60 00019, une convention à titre précaire et révocable portant sur des locaux situés à « Maison des Services Publics de Sainte Musse », situé à TOULON (83100), 1779, Vieux chemin de Sainte Musse.

Cette convention est consentie à compter du 1er mars 2020 pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder douze ans.

Compte tenu du but poursuivi par cette association, cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

Compte tenu de l'action de santé publique et de la gratuité des interventions, aucun frais de fonctionnement ne sera réclamé à l'association.

La présente décision abroge et remplace la décision N° 2018/072/A.J pour erreur matérielle.

2020/040 - DE CONCLURE avec la SARL « TLN.COOK », dont le siège social est situé Lot 1 – Les Pins de la mer – 47, Chemin de la Marine – 83110 SANARY SUR MER, N° SIRET : 877 902 056 00028, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur le local communal du rez-de-chaussée de l'immeuble situé à TOULON (VAR), 3, rue des Riaux, soit le lot n° 1 de l'Etat Descriptif de Division du 8.11.1993.

Cette convention est consentie à usage d'entrepôt exclusivement, à compter du 1^{er} avril 2020 pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder douze ans et moyennant un loyer mensuel de 107 €, révisable annuellement en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction.

Les frais de fonctionnement, les charges locatives et la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères sont à la charge du preneur.

2020/043 - De conclure avec L'EHPAD « MAISON DE RETRAITE LES AMANDIERS DE LA RESSENCE », dont le siège est sis à TOULON (83200) Chemin de la RESSENCE, une convention à titre précaire et révocable portant sur un terrain, partie de la parcelle BD 556, afin d'y aménager un jardin d'agrément pour la maison de retraite.

Cette convention est consentie à compter du 1^{er} mars 2020 pour la durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction tous les trois ans sans pouvoir excéder douze ans.

Cette mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 3 872 €, révisable chaque année au 1^{er} mars 2020.

Ces charges seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 752.

La présente décision abroge et remplace la décision n° 2019/164/A.J. du 20 novembre 2019.

2020/046 - De conclure avec l'Association « VAR EDUCATION LOISIRS », dont le siège social est sis à TOULON (83100) 1910, Vieux Chemin de Sainte Musse, une convention à titre précaire et révocable portant sur une salle située dans un bâtiment communal dénommé « Maison de Tous de Saint Jean du Var » sis à TOULON (Var), 92, rue Jules Renoux.

Cette convention est consentie à compter du 1^{er} janvier 2020 pour la durée de six mois renouvelable une fois par tacite reconduction sans pouvoir excéder un an.

Compte tenu du but poursuivi par cette association, cette mise à disposition est consentie à titre gratuit

2020/047 - De conclure avec la fondation « ASSISTANCE AUX ANIMAUX », dont le siège est situé à PARIS (75116), 23, avenue de la République, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur un terrain cadastré CV 68 avec dépendances dénommé « REFUGE DE LAGOUBRAN » sise à TOULON (VAR), Quartier Lagoubbran pour l'utiliser comme refuge pour les chiens.

Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1^{er} décembre 2019, pour la durée de dix ans.

Compte tenu du but poursuivi par cette association, cette mise à disposition est consentie à titre gratuit, les charges seules étant supportées par l'association.

Cette décision abroge et remplace la décision n°2019/182/A.J. du 12 décembre 2019.



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUL. 2020

2020/049 - DE CONCLURE avec la SARL « KIELTOLAKI », domiciliée à TOULON (Var), 6, rue Dumont d'Urville, représentée par ses co-gérants, soit Mademoiselle Morgane COUPLET, Monsieur Grégory PERES et Monsieur Axel LOBSTEIN, un bail commercial, en vue d'y exercer les activités conformes à son objet social (salon de café, salon de thé, débit de boissons, vente de produits sur place et à emporter), portant sur les lots communaux n° 22, 23 et 24 du rez-de-chaussée de l'immeuble situé à TOULON (Var), 9, rue des Savonnières et 18 et 20, rue de l'Equerre, « Ilot Camille Auban ».

Ce bail dérogatoire est consenti à compter du 14 mars 2020, pour une durée de 9 années entières et consécutives et moyennant un loyer mensuel de 1 300 €, charges, impôts, taxes et redevances en sus.

Les recettes inhérentes aux loyers seront imputées sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752 et les recettes inhérentes aux charges diverses, chapitre 70, fonction 71, compte 70878.

2020/050 - De conclure avec la Métropole « TOULON PROVENCE MEDITERRANEE » dont le siège est sis 107, Bd Henri Fabre - CS 30536 - 83041 TOULON CEDEX, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur un bâtiment communal dénommé « THEATRE DES VARIETES » sis à TOULON (VAR), 4, Rue Ponteil.

Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1^{er} avril 2020 pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder cinq ans.

Compte tenu du but poursuivi par M.T.P.M, cette mise à disposition est consentie à titre gratuit, les charges seules étant supportées par M.T.P.M qui prendra les compteurs à son nom.

M.T.P.M s'acquittera également de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Ces taxes seront imputées en recette sur le budget de la Ville, Chapitre 70, Fonction 71, article 70878.

ESTER EN JUSTICE :

2020/054 – Représentation en justice et défense de la Ville suite à la saisine de la Cour Administrative d'Appel de Marseille par les consorts MIGNANO – Appel contre les jugements du Tribunal Administratif de TOULON du 17 décembre 2019 n° 1701084 et n° 1702461.

2020/055 - Représentation en justice et défense de la Ville suite aux recours en référé suspension et en annulation déposés par M. Xavier PIERI devant le Tribunal Administratif de TOULON (requêtes n° 2000857 et n° 2000861) contre la sanction disciplinaire prononcée à son encontre par un arrêté du 31 janvier 2020.



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUL. 2020

RAPPORTEUR

Monsieur Robert CAVANNA, 3^{ème} Adjoint au Maire

FINANCES

<p>3.1.01 2020/23/S 1^{ère} page de garde</p>	<p>Adoption du compte administratif pour l'exercice 2019 – Budget Principal.</p> <p>Monsieur Hubert FALCO, Maire de Toulon ne participe pas au vote.</p> <p>ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE CONTRE de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>
<p>3.1.02 2020/24/S</p>	<p>Adoption du compte administratif pour l'exercice 2019 – Budget annexe des transports.</p> <p>Monsieur Hubert FALCO, Maire de Toulon ne participe pas au vote.</p> <p>ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p>Question rapportée par Monsieur CHENEVARD.</p>
<p>3.1.03 2020/25/S</p>	<p>Adoption du compte administratif pour l'exercice 2019 – Budget annexe des cimetières</p> <p>Monsieur Hubert FALCO, Maire de Toulon ne participe pas au vote.</p> <p>UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p>Question rapportée par Monsieur CHENEVARD.</p>



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUL. 2020

<p>3.1.04 2020/26/S</p>	<p>Affectation du Résultat de fonctionnement constaté lors du Compte administratif 2019 pour le budget principal et ses budgets annexes</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE POUR de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CHENEVARD.</p>
<p>3.1.05 2020/27/S</p>	<p>Adoption du budget supplémentaire – exercice 2020 – Budget Principal</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur Hubert FALCO, Maire de Toulon</p>
<p>3.1.06 2020/28/S</p>	<p>Adoption du budget supplémentaire – exercice 2020 – Budget annexe des transports</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>
<p>3.1.07 2020/29/S</p>	<p>Adoption du budget supplémentaire – exercice 2020 – Budget annexe des cimetières</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>
<p>3.1.08 2020/30/S</p>	<p>Approbation des comptes de gestion du Comptable public pour l'exercice 2019, pour le budget principal et ses budgets annexes</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE POUR de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>



<p>3.1.09 2020/31/S</p>	<p>Proposition à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Var, d'une liste de 32 contribuables, en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>
<p>3.1.10 2020/32/S</p>	<p>Approbation de la révision de l'attribution de compensation liée à l'évaluation des charges transférées à la Métropole Toulon Provence Méditerranée au titre de la compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés, dans le cadre du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) du 22 octobre 2019</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>
<p>3.1.11 2020/33/S</p>	<p>Demande de financement auprès de la Région, au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (F.R.A.T.) pour l'année 2020, pour la réalisation de bacs tampons au Stade Nautique du Port Marchand.</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
<p>3.1.12 2020/34/S</p>	<p>Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) 2020 pour la réalisation de bacs tampons au Stade Nautique du Port Marchand.</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUIL. 2020

CONTRATS PUBLICS

3.4.01
2020/35/S

Election et désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.)

- de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal à la Commission Consultative des Services Publics Locaux à mains levées :

UNANIMITE

- de procéder à l'élection des représentants du Conseil Municipal à cette commission selon le principe de la représentation proportionnelle

- M. CAVANNA
- M. LE BERRE
- Mme BERARD
- M. TANGUY
- M. MASCARO
- M. CHARRETON
- M. BONNET
- Mme VALLIORGUES
- Mme VEYRAT-MASSON
- M. NAVARRANNE
- M. LEROY
- Mme MUSCHOTTI

UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

POUR de la MAJORITE MUNICIPALE

POUR de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE,
M. NAVARRANNE

POUR de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL

ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

- de nommer les représentants des associations d'usagers des services publics concernés.

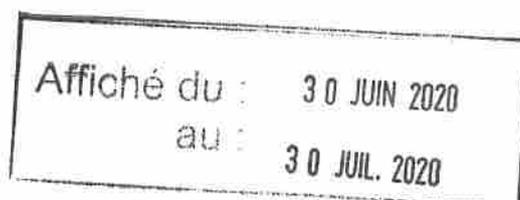
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

POUR de la MAJORITE MUNICIPALE

POUR de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE,
M. NAVARRANNE

POUR de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL

ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI



<p>3.4.02 2020/36/S</p>	<p>Autorisation à Monsieur Robert CAVANNA en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur de la Commune de Toulon de signer la convention ELECTRICITE 3 ayant pour objet la mise à disposition d'un (de) marché(s) de fourniture et acheminement d'électricité et de services associés passé(s) sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE POUR de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE POUR de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>
<p>3.4.03 2020/37/S</p>	<p>Avenant n°3 au contrat d'affermage pour l'exploitation des salles de spectacles Zénith Oméga et Oméga Live portant sur la prolongation de la durée d'exécution</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE POUR de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL POUR de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>



Affiché du : 30 JUN 2020
au : 30 JUL 2020

RAPPORTEUR

Monsieur Hubert FALCO

AFFAIRES GENERALES

<p>0.0.01 2020/38/S</p>	<p>Désignation d'un représentant de la Ville au sein des commissions d'attributions des logements des différentes résidences sociales ADOMA de Toulon</p> <p>- de procéder à la désignation d'un représentant de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner en tant que représentant de la Ville de Toulon au sein des commissions d'attributions des logements des différentes résidences sociales ADOMA de Toulon :</p> <p style="text-align: center;">- Mme LEVY</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.02 2020/39/S</p>	<p>Désignation d'un représentant de la Ville au sein du Conseil d'Etablissement du Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.), Clos Bonaparte</p> <p>- de procéder à la désignation du représentant de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant de la Ville de Toulon au sein du Conseil d'Etablissement du Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.), Clos Bonaparte :</p> <p style="text-align: center;">- Mme DIR</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



<p>0.0.03 2020/40/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de l'association les Centres Sociaux de Toulon</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les trois représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de l'association les Centres Sociaux de Toulon :</p> <p>- Mme LEVY - Mme PIN - M. MAHALI</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.04 2020/41/S</p>	<p>Désignation d'un représentant de la Ville à la Commission de Suivi de Site (C.S.S.) autour de la pyrotechnie principale de Toulon</p> <p>- de procéder à la désignation du représentant de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant de la Ville au sein de la Commission de Suivi de Site (C.S.S.) autour de la pyrotechnie principale de Toulon :</p> <p style="text-align: center;">- M. CHENEVARD</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



Affiché du :	30 JUIN 2020
au :	30 JUIL. 2020

<p>0.0.05 2020/42/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville de Toulon au sein des conseils des écoles maternelles et élémentaires de la Ville</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville de Toulon au sein des conseils des écoles maternelles et élémentaires de la Ville, soit un représentant au sein de chaque conseil d'école :</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.06 2020/43/S 2^{ème} page de garde</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein des conseils d'administration des établissements d'enseignement supérieur, d'enseignement secondaire et d'enseignement technique de la Ville</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville de Toulon au sein des conseils d'administration des établissements d'enseignement supérieur, d'enseignement secondaire et d'enseignement technique de la Ville :</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



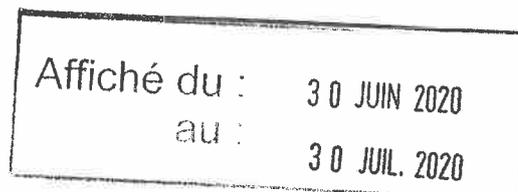
Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUL. 2020

<p>0.0.07 2020/44/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein du conseil d'établissement de l'Entr'aide Protestante</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein du conseil d'établissement de l'Entr'aide Protestante, soit un représentant titulaire et son suppléant :</p> <p><u>Titulaire :</u> - Mme LEVY</p> <p><u>Suppléant :</u> - Mme DEPALLENS</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.08 2020/45/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville de Toulon au sein de la société d'économie mixte locale du Bassin de Génie Océanique FIRST (B.G.O./FIRST)</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale du Bassin de Génie Océanique FIRST (B.G.O./FIRST) :</p> <p><u>Conseil d'administration :</u> - Mme TURBATTE</p> <p><u>Assemblée générale :</u></p> <p><u>Titulaire</u> - M. LE BERRE</p> <p><u>Suppléant :</u> - Mme BIZAT</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>

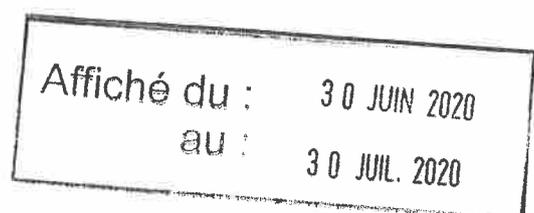


Affiché du :	30 JUN 2020
au :	30 JUL. 2020

<p>0.0.09 2020/46/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein de l'Association des Communes Forestières du Var</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner en tant que représentants de la Ville au sein de l'Association des Communes Forestières du Var :</p> <p style="text-align: center;"><u>Titulaire</u> - M. LE BERRE</p> <p style="text-align: center;"><u>Suppléant :</u> - M. TANGUY</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.10 2020/47/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein du Conseil Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Var</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein du Conseil Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Var :</p> <p style="text-align: center;"><u>Titulaire :</u> - M. LE BERRE</p> <p style="text-align: center;"><u>Suppléant :</u> - M. GUTIERREZ</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



<p>0.0.11 2020/48/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Toulon (SeaTech)</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Toulon (SeaTech) :</p> <p style="padding-left: 40px;">Titulaire : - Mme FORTIAS</p> <p style="padding-left: 40px;">Suppléant : - M. PELISSOU</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.12 2020/49/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein de l'association de la Maison du Combattant de la Ville de Toulon</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein de l'association de la Maison du Combattant de la Ville de Toulon :</p> <p style="padding-left: 40px;">- M. LE BERRE - Mme BERARD</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



<p>0.0.13 2020/50/S</p>	<p>Désignation d'un représentant de la Ville au sein du Conseil à la Vie Sociale de la Maison de retraite RENAISSANCE MAYOL</p> <p>- de procéder à la désignation du représentant de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant de la Ville au sein du Conseil à la Vie Sociale de la Maison de retraite RENAISSANCE MAYOL :</p> <p style="text-align: center;">- M. LE BERRE</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.14 2020/51/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein de l'association « Mission Locale des Jeunes Toulonnais »</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein de l'association « Mission Locale des Jeunes Toulonnais » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme LEVY - Mme TURBATTE - Mme DIR - M. PARDIGON - M. CHARRETON - Mme AUDIBERT - Mme BIZAT - Mme MOUSSAOUI - M. MORENO <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUIL. 2020

<p>0.0.15 2020/52/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville de Toulon à la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner en tant que représentants de la Ville de Toulon au sein du conseil d'administration de la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes :</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Titulaire :</u> - M. FALCO</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Suppléant :</u> - M. LEONI</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.16 2020/53/S</p>	<p>Désignation du représentant de la Ville au sein de l'Observatoire Départemental d'Equipe ment Commercial (O.D.E.C.)</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant de la Ville au sein de l'Observatoire Départemental d'Equipe ment Commercial (O.D.E.C.) :</p> <p style="padding-left: 40px;">- M. MORENO</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



<p>Affiché du : 30 JUN 2020 au : 30 JUL. 2020</p>

<p>0.0.17 2020/54/S</p>	<p>Désignation du représentant de la Ville au sein de l'Association SOLIHA VAR</p> <p>- de procéder à la désignation du représentant de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale et du bureau de l'association SOLIHA VAR :</p> <p style="padding-left: 40px;">- Mme AUDIBERT</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M. REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.18 2020/55/S</p>	<p>Désignation du représentant de la Ville au sein du conseil d'administration du Relais Socio-Culturel Peiresc</p> <p>- de procéder à la désignation du représentant de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant de la Ville au sein du conseil d'administration du Relais Socio-Culturel Peiresc :</p> <p style="padding-left: 40px;">- M. TAINGUY</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M. REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUIL. 2020

<p>0.0.19 2020/56/S</p>	<p>Désignation du représentant du Conseil Municipal en charge des questions Défense</p> <p>- de procéder à la désignation du représentant de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant du Conseil Municipal en charge des questions Défense :</p> <p style="text-align: center;">- M. LE BERRE</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M. REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.20 2020/57/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de la Régie Mixte des Transports Toulonnais (R.M.T.T.)</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les quatre représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de la Régie Mixte des Transports Toulonnais (R.M.T.T.) :</p> <p style="text-align: center;">- M. GUTIERREZ - M. JEROME - M. BONNEFOY - Mme DIAZ</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M. REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



Affiché du : 30 JUN 2020
au : 30 JUL. 2020

<p>0.0.21 2020/58/S</p>	<p>Désignation du représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de l'Association Saint-Maur</p> <p>- de procéder à la désignation du représentant de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de l'Association Saint-Maur :</p> <p style="text-align: center;">- Mme MASSI</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.22 2020/59/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein du Conseil d'Administration de l'association Théâtre Liberté</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant de la Ville en tant que membre de droit au sein du Conseil d'Administration de l'association Théâtre Liberté :</p> <p style="text-align: center;">- M. TROUILLAS</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville en tant que membres associés au sein du Conseil d'Administration de l'association Théâtre Liberté :</p> <p style="text-align: center;">- M. PELISSOU - M. MAHALI</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUIL. 2020

<p>0.0.23 2020/60/S 3^{ème} page de garde</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de l'association Toulon Var Technopole (T.V.T.)</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de l'association Toulon Var Technopole (T.V.T.) :</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Titulaire :</u> - Mme TURBATTE</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Suppléants :</u> - Mme AUDIBERT - M. CHARRETON</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>
<p>0.0.24 2020/61/S</p>	<p>Désignation du représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de l'Union Départementale des Associations de Familles et Amis et des Malades Mentaux (U.D.A.F.A.M.)</p> <p>- de procéder à la désignation du représentant de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de l'Union Départementale des Associations de Familles et Amis de Malades Mentaux (U.D.A.F.A.M.) :</p> <p style="padding-left: 40px;">- Mme MANZANARES</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p> <p style="text-align: center;">Question rapportée par Monsieur CAVANNA.</p>



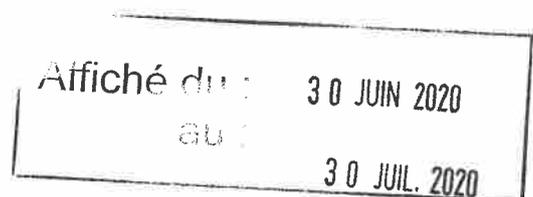
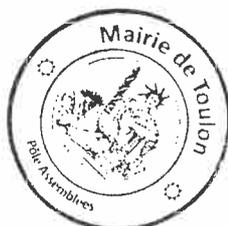
Affiché du :	30 JUIN 2020
au :	30 JUL. 2020

<p>0.0.25 2020/62/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein de la commission locale d'insertion Provence Méditerranée</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein de la commission locale d'insertion Provence Méditerranée :</p> <p style="text-align: center;"><u>Titulaire :</u> - MME DEPALLENS</p> <p style="text-align: center;"><u>Suppléant :</u> - M. TANGUY</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>
<p>0.0.26 2020/63/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville à la commission de suivi de site pour l'Unité de Valorisation Energétique (U.V.E.)</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville à la commission de suivi de site pour l'Unité de Valorisation Energétique :</p> <p style="text-align: center;"><u>Titulaire :</u> - M. LE BERRE</p> <p style="text-align: center;"><u>Suppléant :</u> - Mme BIZAT</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>



Affiché du : 30 JUN 2020
au : 30 JUL. 2020

<p>0.0.27 2020/64/S</p>	<p>Désignation du représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de l'Institut Supérieur de l'Electronique et du Numérique -Toulon (association ISEN –Toulon)</p> <p>- de procéder à la désignation du représentant de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner le représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de l'association ISEN – Toulon :</p> <p style="padding-left: 40px;">- M. CAZAUX</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>
<p>0.0.28 2020/65/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville de Toulon au Conseil d'Exploitation de la régie Communale des Transports</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein du conseil d'exploitation de la Régie Communale des Transports :</p> <p style="padding-left: 40px;">- Mme GHERARDI - Mme AUDIBERT - M. CHENEVARD</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>



<p>0.0.29 2020/66/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein du conseil d'exploitation de la régie des cimetières</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein du conseil d'exploitation de la régie des cimetières :</p> <p style="padding-left: 40px;">- Mme BERARD - M. JEROME - M. MASCARO</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>
<p>0.0.30 2020/67/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville au sein de l'Association Villes Amies des Aînés</p> <p>- de désigner les représentants de la Ville au sein de cette association :</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Titulaire</u> : -Mme MONDONE</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Suppléant</u> : - Mme DIAZ</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>



Affiché du : 30 JUIN 2020
à 20 30 JUL. 2020

<p>0.0.31 2020/68/S</p>	<p>Désignation d'un représentant de la Ville de Toulon au sein du comité de sélection de l'Investissement Territorial Intégré (ITI)</p> <p>- de procéder à la désignation du représentant de la Ville de Toulon à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner en tant que représentant de la Ville de Toulon au comité de sélection des projets éligibles à l'ITI (Investissement Territoriaux Intégrés) dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020 :</p> <p style="text-align: center;">- M. MASCARO</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>
<p>0.0.32 2020/69/S</p>	<p>Désignation des représentants de la Ville à la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Var</p> <p>- de procéder à la désignation des représentants de la Ville de Toulon à mains levées :</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p> <p>- de désigner en tant que représentants de la Ville de Toulon au sein de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Var :</p> <p style="text-align: center;"><u>Titulaire :</u> - Mme ANDREOTTI</p> <p style="text-align: center;"><u>Suppléant :</u> - Mme DRIDI</p> <p style="text-align: center;">ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI</p>



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUL. 2020

0.0.33
2020/70/S

Désignation des représentants de la Ville au sein du Comité directeur du Hyères Toulon Var Basket

- de procéder à la désignation des représentants de la Ville à mains levées :

UNANIMITE

- de désigner deux représentants de la Ville de Toulon en qualité de membres de droit pour siéger au sein du Comité directeur de l'association Hyères Toulon Var Basket :

- M. BONNET
- M. PARDIGON

ADOPTÉ A LA MAJORITE ABSOLUE
POUR de la MAJORITE MUNICIPALE
ABSTENTION de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE,
M. NAVARRANNE
CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL
ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI



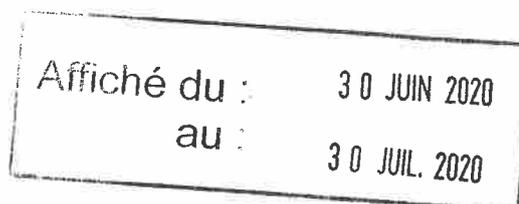
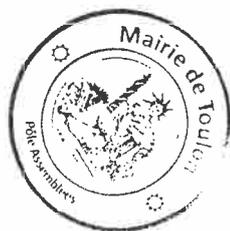
Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUL. 2020

RAPPORTEUR

Madame Josée MASSI, 2ème Adjoint au Maire

RESSOURCES HUMAINES

2.4.01 2020/71/S	Fixation des effectifs et de la rémunération du personnel saisonnier 2020 UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE POUR de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI
2.4.02 2020/72/S	Remplacement sur un emploi permanent d'un Educateur de jeunes enfants au sein de la Direction Petite Enfance – Recours à un agent non-titulaire UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR de la MAJORITE MUNICIPALE POUR de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE ABSTENTION de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL POUR de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI



RAPPORTEUR

Monsieur Christophe MORENO, 17ème Adjoint au Maire

FETES ET CEREMONIES

17.2.01 2020/73/S	Attribution d'une subvention à l'association "HISTOIRE D'AILES" au titre de l'animation de la Ville de Toulon en 2020 ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE POUR de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL ABSTENTION de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI
17.2.02 2020/74/S	Prise en charge par la ville de Toulon des frais relatifs aux animations organisées en collaboration avec la Patrouille de France, le 15 août 2020 et adoption des cahiers des charges relatifs à la manifestation aérienne ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE POUR de la MAJORITE MUNICIPALE POUR de M. TOULZAC, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE CONTRE de M.REBEC, M. LEROY et Mme BRUNEL POUR de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI



Affiché du : 30 JUIN 2020
au : 30 JUIL. 2020